

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers représentés : 6
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 28 (2 abstentions)

L'an deux mille vingt trois, le vingt-sept mars à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt et un mars, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Luc RABILLARD, désigné président de séance.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Jean-Pierre CITEAU, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD, Mickael ONILLON, Hélène LEMESLE, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Sébastien HULIN, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle CHAIGNE.

Absents donnant pouvoir : Nathalie KARCHER a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Nicole EDOUARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Odile DEGRANGE a donné pouvoir à Jean-Luc BRIANCEAU, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Sarah MICHON a donné pouvoir à Gérard JOURDAIN, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Michel VALLA.

Absente excusée : Pauline CAILLONNEAU.

Absents : Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D27032023_08: Vote du budget Primitif 2023 du budget principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-1 et suivants et L2312-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable,

Vu le compte administratif 2022,

Considérant la tenue du débat d'orientation budgétaire lors de la séance du 27 février 2023 et l'existence du rapport d'orientation budgétaire,

Considérant la réunion de la commission des finances le 6 mars 2023,

Vu l'annexe jointe à la présente note de synthèse détaillant les chapitres en fonctionnement et en investissement du budget principal et des budgets annexes.

Entendu la présentation du projet du budget primitif 2023,

Après avoir pris connaissance des propositions de budget primitif 2023 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

CHAPITRE	LIBELLE	VOTE
----------	---------	------

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

011	Charges à caractère général	1 170 650.00
012	Charges de personnel	1 300 000.00
014	Atténuations de produits	185 000.00
022	Dépenses imprévues	90 000.00
65	Autres charges de gestion courante	200 000.00
66	Charges financières	50 000.00
67	Charges exceptionnelles	5 000.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 000 650.00
023	Virement à la section d'investissement	453 800.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	753 800.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 754 450.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

002	Excédent de fonctionnement antérieur	200 000.00
013	Atténuations de charges	10 000.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	139 450.00
73	Impôts et taxes	2 010 000.00
74	Dotations, subventions et participations	1 216 000.00
75	Autres produits de gestion courante	74 000.00
77	Produits exceptionnels	5 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 654 450.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	100 000.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	100 000.00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 754 450.00

	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 754 450.00
--	---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

16	Emprunts et dettes assimilées	297 300.00
	Dépenses dette	297 300.00
020	Dépenses imprévues	20 000.00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	138 604.60
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées	153 415.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 316 435.62
	Dépenses Hors opérations	1 628 455.22
Opération 24	Travaux sur les bâtiments	255 090.40
Opération 25	Voirie	1 743 515.84

Opération 26	Acquisition matériel	128 426.86
Opération 29	Cimetière	32 400.00
Opération 32	Jeux extérieurs	33 399.36
Opération 33	Salle Antoine Rigau	7 000.00
Opération 34	Salle la Belle Eugénie	50 000.00
Opération 35	Complexe sportif Thierry Omeyer – Vestiaires foot	499 663.20
Opération 36	Réhabilitation des ateliers municipaux	572 120.51
Opération 38	Espace culturel	50 000.00
Opération 39	Equipements sportifs	195 000.00
Total opérations		3 566 616.17
Total des dépenses réelles d'investissement		5 492 371.39
040	Opération d'ordre entre sections	100 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 592 371.39

SECTION D'INVESTISSEMENT- RECETTES

001	Excédent d'investissement reporté	2 166 610.79
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	450 000.00
1068	Affectation du résultat n-1	1 270 866.29
Chapitre 13	Subventions d'investissement	345 507.50
Chapitre 16	Emprunts et dettes	405 586.81
Chapitre 024	Immobilisations corporelles	200 000.00
Total des recettes réelles d'investissement		4 838 571.39
021	Virement de la section de fonctionnement	453 800.00
040	Amortissement	300 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		753 800.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 592 371.39

Monsieur Stéphane DENIS-LUTARD estime que le montant inscrit pour la réalisation des vestiaires de football au complexe Thierry Omeyer est énorme alors qu'il avait été décidé d'ajourner cette réalisation. Monsieur Michel VALLA lui répond qu'il a été délibéré l'ajournement de la réalisation des vestiaires en construction traditionnelle mais que la commission doit travailler sur un nouveau projet en modulaires.

Monsieur Jean-Luc BRIANCEAU aurait souhaité la présentation d'un plan pluriannuel d'investissement et que le budget prévisionnel soit présenté par les élus et non un agent administratif car c'est un acte politique fort selon lui. Pour cette raison, il annonce qu'il s'abstiendra sur le vote. Monsieur Michel VALLA prend note des remarques et indique que la présentation par un technicien administratif est tout à fait légale et qu'un plan pluriannuel d'investissement sera travaillé dans l'année.

Monsieur Martial CAILLAUD estime bénéfique pour la collectivité de réaliser des lotissements car cela permet de lui apporter de la trésorerie. Le vrai enjeu est désormais l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement à travailler en commission des finances avec sa prospective financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (28 voix pour et 2 abstentions) adopte le budget primitif 2023 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 03/04/2023
Au registre

Le Président de séance,

Jean-Luc RABILLARD

